

## PyroGenèse livre une nouvelle technologie permettant de convertir la biomasse contaminée en gaz de synthèse

juin17, 2026

**Cette technologie fera ses débuts dans la nouvelle installation de recherche et de démonstration à l'échelle pilote d'Innofibre**

MONTRÉAL, 17 juin 2026 (GLOBE NEWSWIRE) -- PyroGenèse inc. (« PyroGenèse » ou la « Société ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), chef de file dans les procédés à ultra-haute température et l'innovation en ingénierie, ainsi que fournisseur de technologies à plasma pour l'industrie lourde et la défense, annonce aujourd'hui un projet collaboratif sur le développement d'un système permettant de convertir la biomasse contaminée en gaz de synthèse (« syngas ») avec son client Innofibre – centre d'innovation des produits cellulosiques, un CCTT (centre collégial de transfert de technologie) affilié au Cégep de Trois-Rivières. Le CCTT se concentre sur les secteurs des pâtes et papiers et du bioraffinage au Québec.

La technologie de PyroGenèse a été intégrée au lancement de la nouvelle installation pilote et pré commerciale d'Innofibre, un projet de 14 millions de dollars.. Ce centre est le seul du genre en Amérique du Nord à être équipé pour fonctionner dans des conditions reproduisant celles de la production industrielle. L'objectif de l'installation d'Innofibre est d'accélérer le développement et la commercialisation de solutions novatrices liées à l'industrie forestière et à la biomasse agricole (y compris, sans s'y limiter, les produits biosourcés, les biomatériaux, le biochar, la valorisation des déchets et la décarbonation, ainsi que la récupération des résidus).

L'inauguration officielle de l'installation a compris des allocutions de Jean Boulet, ministre du Travail du Québec et député de Trois-Rivières, de représentants des partenaires financiers Développement économique Canada et le Fonds du Grand Mouvement Desjardins, ainsi que de Jean-Philippe Jacques, directeur général d'Innofibre. Étaient présents pour PyroGenèse : Jean-René Gagnon, directeur de l'ingénierie, Jenosan Annamalai, ingénieur de procédés, et Yves Bilien, gestionnaire de projet – procédés à haute température et plasma thermique.

Le système livré par PyroGenèse permettra de convertir la biomasse contaminée en gaz de synthèse (syngas). La biomasse est une matière organique provenant des végétaux et des animaux; dans le cas des végétaux, elle comprend notamment les copeaux de bois, les granules, le bois de chauffage et les résidus agricoles. Le syngas produit à partir de la biomasse réduit la dépendance aux combustibles fossiles tout en favorisant les efforts de décarbonation et l'atteinte des objectifs climatiques mondiaux. L'intégration et le traitement efficace de biomasse contaminée augmentent la quantité totale de matière première disponible pour la production de syngas. La biomasse contaminée peut contenir de la peinture, des solvants ainsi qu'une variété d'autres produits chimiques et matériaux, tels que la mélamine, qui peuvent se retrouver mélangés à la biomasse dans les sites d'enfouissement ou avoir été ajoutés aux produits du bois lors de leur fabrication avant leur recyclage. La technologie de gazéification à haute température de valorisation énergétique des déchets de PyroGenèse permet le traitement des contaminants présents dans le syngas produit.

Le syngas peut être utilisé pour produire de l'électricité ou servir à la fabrication d'une variété de produits, notamment des produits chimiques et des engrais, du méthanol, de l'ammoniac, des carburants synthétiques tels que le diesel renouvelable et l'essence, ainsi que d'autres produits.

« Félicitations à l'équipe d'Innofibre pour l'ouverture de cette importante nouvelle installation », a déclaré M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse. « Ce centre d'excellence est essentiel à la commercialisation des innovations québécoises dans les secteurs de la bioéconomie, de la décarbonation et de la foresterie. Nous nous réjouissons de poursuivre notre partenariat avec Innofibre afin d'aider à amener de nouvelles technologies et de nouveaux produits sur les marchés mondiaux, tout en contribuant à bâtir une économie plus verte. »

**PyroGenesis' engineering team representatives:**



Yves Bilien, Jenosan Annamalai, and Jean-René Gagnon, stand in front of PyroGenesis' new technology for converting contaminated biomass into syngas, at the official opening of Innofibre's new \$14 million Cellulosic Products Innovation Centre.



Image : Les représentants de l'équipe d'ingénierie de PyroGenèse, Yves Bilien, Jenosan Annamalai et Jean-René Gagnon, posent devant la nouvelle technologie de PyroGenèse permettant de convertir la biomasse contaminée en syngas, lors de l'inauguration officielle du nouveau Centre d'innovation des produits celluloseux d'Innofibre, un projet de 14 millions de dollars.

### **À propos de PyroGenèse inc.**

PyroGenèse met à profit 35 années de leadership en technologie plasma pour fournir des solutions d'ingénierie avancées aux défis liés à l'énergie, à la propulsion, à la destruction, au chauffage des procédés, aux émissions et au développement des matériaux dans les secteurs de l'industrie lourde et de la défense. Parmi ses clients figurent des chefs de file mondiaux des secteurs de l'aluminium, de l'aérospatiale, de l'acier, du minerai de fer, des services publics, des services environnementaux, du militaire et des gouvernements.

À partir de son siège social de Montréal et de ses installations de fabrication locales, les ingénieurs, scientifiques et techniciens de PyroGenèse stimulent l'innovation et la commercialisation de technologies liées à la transition énergétique et aux procédés à ultra-haute température. Les activités de PyroGenèse sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, la Société maintenant sa certification ISO depuis 1997. Les actions de PyroGenèse sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : PYR), sur l'OTCQX (PYRGF) et à la Bourse de Francfort (8PY1).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les énoncés prospectifs peuvent être reconnus par l'emploi de termes prospectifs tels que « prévoit », « cible », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « une possibilité existe », « est bien positionné », « estime », « a l'intention », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou encore par des variantes de ces termes et expressions, ou par des déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « pourraient », « devraient », « seraient susceptibles de », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront atteints ». De plus, tout énoncé faisant référence à des attentes, des projections ou d'autres caractérisations d'événements ou de circonstances futurs constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne constituent ni des faits historiques ni des garanties ou assurances de rendement futur; ils représentent plutôt les convictions, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant les événements futurs et le rendement opérationnel. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien que considérées comme raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont assujetties à des incertitudes, des risques et des changements de circonstances inhérents qui pourraient différer de façon importante de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart, possiblement important, entre les résultats réels et ceux indiqués dans les énoncés prospectifs figurent notamment les facteurs de risque décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de PyroGenèse ainsi que dans les autres documents périodiques déposés ou qui pourraient être déposés ultérieurement auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autres autorités réglementaires similaires, lesquels sont accessibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur PyroGenèse. Toutefois, ils devraient être examinés attentivement. Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, lesquels ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement quelque énoncé prospectif que ce soit, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de

services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni l'OTCQX Best Market n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [ir@PyroGenesis.com](mailto:ir@PyroGenesis.com) ou visiter [www.PyroGenesis.com](http://www.PyroGenesis.com).

Une photo accompagnant ce communiqué est disponible au: <https://www.globenewswire.com/NewsRoom/AttachmentNg/6cb84306-f914-4549-95fa-2f2d7627c006/fr>